

— COMMUNIQUÉ DE PRESSE —

Le pari réussi du New Deal Mobile 4 ans après sa signature

Paris, le 14 janvier 2022

4 ans après la signature d'un accord inédit entre le Gouvernement, l'Arcep et les quatre principaux opérateurs de téléphonie mobile, le New Deal Mobile est une réalité tangible dans les territoires. En janvier 2018, les opérateurs s'étaient engagés à accélérer la couverture numérique du territoire, en contrepartie l'État s'était quant à lui engagé, avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (Arcep), à donner aux opérateurs de la visibilité et de la stabilité jusqu'en 2030 sur leurs fréquences.

Depuis la signature de l'accord New Deal Mobile, **les opérateurs ont basculé plus de 91 305 sites mobiles en 4G** sur les 93 322 sites mobiles présents, tous opérateurs confondus en France. 98% des sites des opérateurs ont donc été convertis en 4G. Les opérateurs ont construit ou passé près de 37 394 sites en 4G depuis le début du New Deal Mobile. 1 115 sites issus du Dispositif de Couverture Ciblée ont également été mis en service depuis la signature du New Deal Mobile.

À l'occasion de la date anniversaire de la signature du New Deal Mobile, la Fédération Française des Télécoms publie une nouvelle **plaquette** qui dresse le bilan et les avancées des 4 ans du New Deal Mobile. La Fédération Française des Télécoms a ainsi engagé une réflexion sur les moyens permettant de simplifier les règles de déploiements des réseaux mobiles. L'objectif est d'atténuer les contraintes en matière d'implantation d'antennes-relais de téléphonie mobile et de sécuriser sur le long terme les investissements consentis.

Le New Deal Mobile est une réalité et les opérateurs sont tous mobilisés pour atteindre les objectifs de cet accord. Depuis deux ans, **l'industrie des télécoms a démontré, tout au long de la crise sanitaire, sa capacité à maintenir l'activité pour atteindre les objectifs fixés.** C'est en effet grâce aux réseaux télécoms que les Français peuvent communiquer, télétravailler, poursuivre l'éducation à la maison, télé-consulter et s'informer.

La FFTélécoms est partenaire des pouvoirs publics dans la mise en œuvre du New Deal Mobile. À ce titre elle a organisé plusieurs inaugurations de sites mobiles 4G ces dernières semaines dans les départements du Loir-et-Cher, de la Savoie, de la Vienne et de la Haute-Savoie, qui illustrent la réalité des déploiements. Ces inaugurations se poursuivent en ce début d'année, notamment ce jour, en Haute-Loire, au Bouchet-Saint-Nicolas et la semaine prochaine en Corse-du-Sud. L'implication des collectivités et des élus locaux en lien avec l'ensemble des acteurs est une des clés de la réussite des déploiements.

Contact presse :

> **Alice Provost** · Responsable de la Communication · aprovost@fftelecoms.org · 06 07 65 11 37.